



COMPTE RENDU DE LA PLENIERE CONCLUSIVE DU 08 JUIN 2023

La CGT suivra la décision du personnel

Présents pour la CGT : Nathalie Dumant, Thierry Contoux

Les organisations syndicales étaient invitées à participer à une plénière conclusive sur les futurs régimes de travail le 08 juin 2023

La CGT a bataillé depuis le début de ces négociations pour faire vivre les revendications établies avec le personnel lors des HIS sur les horaires bien sûr mais également sur l'emploi et la promotion...

Certaines avancées ont eu lieu, d'autres pas. Nous avons fait un récapitulatif des demandes de la CGT avec les réponses de la direction.

Pour la CGT C'est évident que le compte n'y est pas.

Cette réorganisation va impacter fortement notre quotidien. Plus de dimanches pour les uns, horaires plus tardifs pour les autres, changement total d'horaire etc etc et des primes qui ressemblent plus à une aumône.

Néanmoins et comme cela s'est toujours fait depuis la mise en place de la PIC en 2010, la CGT suivra la décision du personnel pour une signature ou pas du nouvel accord. Un vote à bulletin secret pour tout le personnel fonctionnaire et contractuel aura lieu les 26, 27 et 28 juin.

Nous avons contacté le syndicat SUD, car lors des précédentes réorganisations ce vote avait toujours été fait en commun... à suivre

Pour tous les FLUX :

La première demande de la CGT a été de ne pas toucher aux horaires car le personnel en a marre d'être le jouet de la direction qui met régulièrement en place de nouvelles organisations uniquement basées sur l'économie sans se soucier de l'être humain et de l'équilibre vie privée, vie professionnelle.

La direction a botté en touche sur cette question car elle se réfugie derrière les nouvelles règles nationales. Sont ils juste des portes documents ?



Prime de 1000 euros minimum pour tous les agents de la pic : refus de la direction.

On reste sur les règles nationales, moins que le minimum, une véritable honte pour un groupe comme La Poste.

Prime de 3500 euros lié à la fermeture du CTED : refus de la direction. La direction ferme, change le quotidien des agents et **le personnel doit subir pour 1500 euros brut (1200 net)**



Prime de 1000 euros pour le maintien de la qualité pendant la phase d'adaptation aux nouveaux horaires : **NON**

Ouverture d'un volet promotion dans tous les flux : 2/1 – 2/2- 2/3 etc... Réponse en attente

Ouverture d'un volet cédésation Poste : Réponse en attente

Maintien des agents de nuit avec des restrictions médicales sur leur îlot : **refusé :**

Une honte, du jamais vu auparavant. La CGT a proposé le maintien de plus de manuel, ouverture de la clinique du courrier, le flashage, le videocodage etc etc et surtout l'adaptation du travail aux prescriptions médicales.

La direction a préféré se cacher derrière l'avis du médecin de prévention (quel avis ?? celui de son employeur ?) sans prendre en considération nos propositions.

Maintien de la durée des temps de pause : obtenu

Souhait pour changer de flux : Réponse en attente. La CGT a demandé que chaque agent ait une réponse positive sur le premier choix de leur demande.

A chaque bilatérales ou plénières la CGT est revenu à la charge sur de nombreuses revendications.

➤ **Pour le MATIN :**

Pas de samedis supplémentaires : obtenu

Garder le même nombre de repos de cycle : obtenu

Week end de 3 jours : pour LOG ISSIMO, obtenu.

Refus pour le traitement

48 h de repos consécutif toutes les semaines :

Obtenu pour le traitement, refus pour Log issimo

➤ **Pour la MIXTE**

Maintien des agents qui le souhaitent sur la brigade mixte (9h/16H45) : Refusé. Seul les agents de cette équipe qui ont des avis médicaux pourront rester sur cet horaire.

Après consultation du personnel de la mixte, proposition de la CGT pour la création d'une 7h30 / 15H15 du lundi au vendredi avec 1/5 samedi. Accepté

➤ **MIXTE LOG ISSIMO**

Suppression de ces horaires avec une coupure de 4 h de 10h45 / 14h45 : Refusé !! Pour la CGT ces horaires sont inacceptables alors que d'autres solutions existent. Encore une fois il est où l'équilibre vie privée/vie professionnelle ? Et la protection de l'environnement dont se gargarise la Poste ? Et le cout de l'inflation avec tous ces déplacements supplémentaires ? Bravo la Poste !

➤ **Pour l'APRES MIDI traitement**

Maintien de la 13h/21h : refus de la direction. Mise en place d'une brigade 13h30 / 21H16
Fin de vacation à 20h le samedi : Refusé. Fin de vacation à 21h15 au lieu de 21h30 après une négociation de marchand de tapis.

Pas de samedi supplémentaire : Obtenu

Maintien du nombre de repos de cycle : Obtenu

➤ **S3C**

Plus de repos de cycle pour le S3C : obtenu (+ 12 repos de cycle)

Un vendredi travaillé en moins pour le S3C : obtenu

Fin de vacation à 20h30 : Refusé

➤ **Collectes**

Fin de vacation 20h : Refusé. Fin de service à 21h en semaine.

Pas de samedi supplémentaires : obtenu

➤ **Pour la NUIT**

Maintien du nombre de repos de cycle : Obtenu

Pas de dimanches supplémentaires : Refusé. Proposition de 3 / 5 après encore une fois des négociations de marchand de tapis. Malheureusement accepté pour un seul scénario

DEMI-NUIT

➤ **(18h / 1h40)**

Augmentation de l'amplitude journalière pour plus de repos de cycle : obtenu

Moins de vendredi travaillé : obtenu

Moins de samedis travaillés : obtenu

➤ **(18h / 1h02)**

Moins de dimanche : refusé

➤ **CTED**

Maintien du site : refusé

Priorité sur tous les flux : Obtenu

Prime de 3500. Euros pour l'impact du changement : Refusé

La CGT proposera un vote sur la signature ou non de l'accord sur les horaires de travail :

➤ Lundi 26 juin : De 12h00 à 13h15 et de 14h45 à 15h15 pour les équipes de Jour et de 21h45 à 22h15 pour les équipes de Nuit

➤ Mardi 27 juin : De 12h00 à 13h15 et de 14h45 à 15h15 pour les équipes de Jour

➤ Mercredi 28 juin : De 21h45 à 22h15 pour les équipes de Nuit



Venez nombreux aux HIS CGT pour débâte de ces sujets qui vous/nous concernent,

Les 19, 20 et 21 juin.

Matin : Le 20 juin ilot TOP / MTI entre 12h et 13 h

Le 21 juin ilot Logistique / Cedex 9 entre 12h et 13h

Après midi : Le 19 juin ilots TOP / Manuel / Logistique entre 13h et 14h

Le 19 juin Ilots MTP / MTI entre 15h30 et 16h30

Le 21 juin ilots S3C / PPDC / Collecte entre 13h et 14h

Nuit : Les 26 et 28 juin de 22h15 à 23h15

